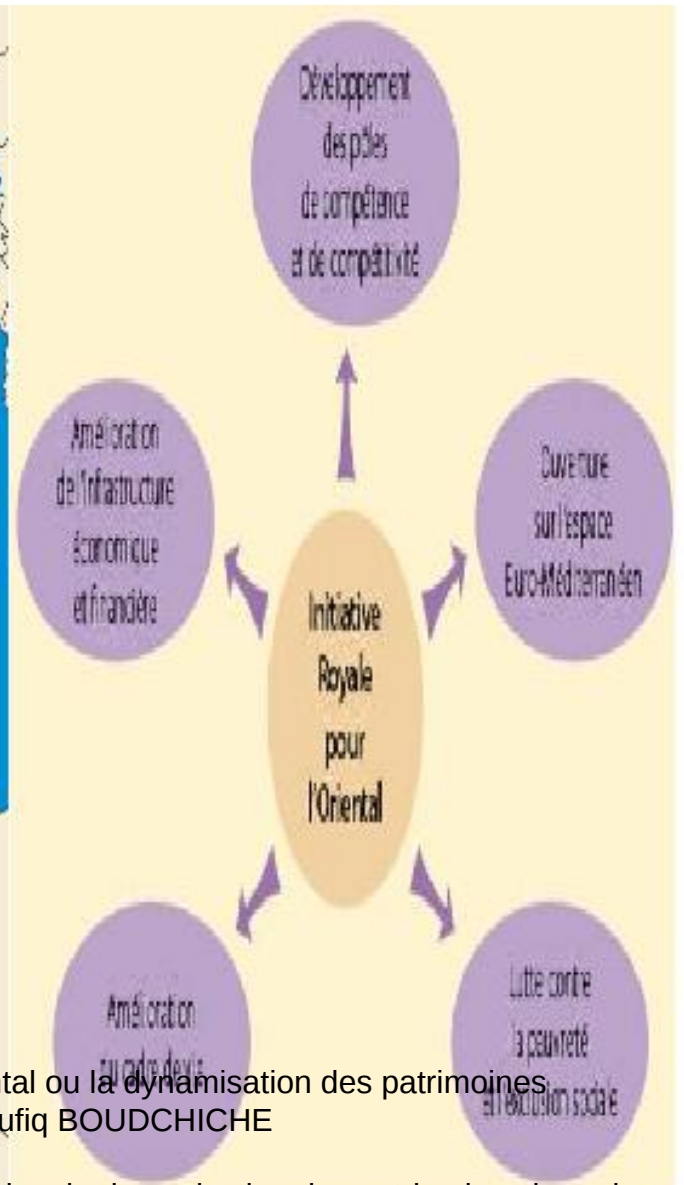
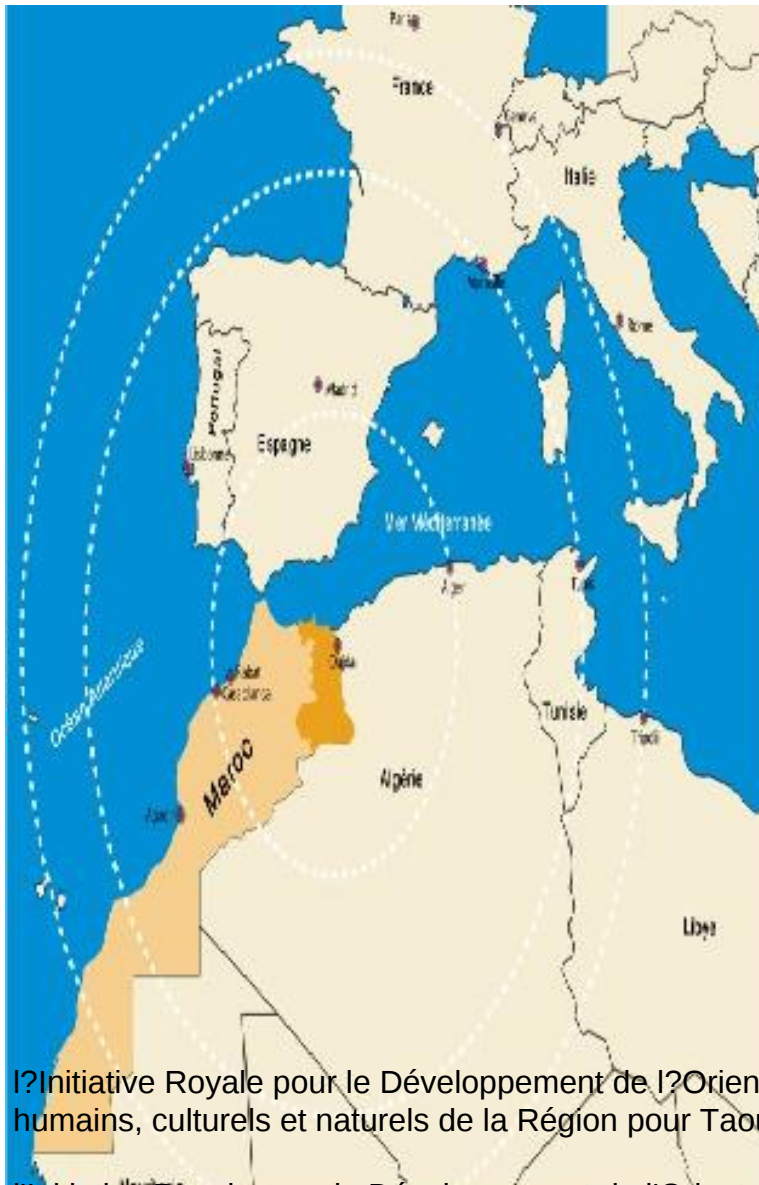




l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental ou la dynamisation des patrimoines humains, culturels et naturels de la Région pour Taoufiq BOUDCHICHE

l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental ou la dynamisation des patrimoines humains, culturels et naturels de la Région pour Taoufiq BOUDCHICHE Monsieur Taoufiq BOUDCHICHE

Directeur Coopération Internationale et Promotion Economique, Agence de

l'Oriental l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental ou la dynamisation des patrimoines humains, culturels et naturels de la Région. la nouvelle vision du développement régional issue de l'Initiative Royale Avec une façade maritime méditerranéenne de plus de 200 km et une superficie de 82 820 km² (équivalent de celle de l'Autriche ou plus de deux fois et demi celle de la Belgique), la Région Orientale située à l'Est du Royaume (11,6% du territoire national), partage une frontière avec l'Algérie voisine, de près de 550 km du nord au Sud. Sa population est estimée à environ 2 millions d'habitants (soit 6% du total national). Cette situation géographique a conduit dans le passé à associer le potentiel de développement de cette Région avec les possibilités offertes par les relations du Maroc avec l'Algérie, et par extension avec le reste des pays du Maghreb. Toute stratégie de développement régional de l'Oriental tient compte de cette réalité géographique incontournable. néanmoins, les aléas politiques et diplomatiques qui ont conduit à la fermeture de la frontière algérienne depuis plusieurs décennies, et les dysfonctionnements entraînés sur la situation économique de la Région, notamment, par le

développement du secteur informel, montrent la nécessité de dépasser cette approche traditionnelle et réductrice du développement de l'Oriental. Le discours du 18 mars 2003 énoncé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à Oujda, en lançant l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental, tout en réaffirmant la vocation maghrébine de la Région Orientale du Royaume, apporte une nouvelle lecture géographique et territoriale fondée sur une vision plus large à la fois maghrébine, euro-méditerranéenne et saharienne. En effet, la proximité relative de la Région avec Valence, Barcelone, Marseille et Gênes, lui impose de renforcer sa position géographique. Elle est de fait l'espace marocain le plus proche des pôles de croissance du bassin méditerranéen, qui feront partie d'un même ensemble économique au fur et à mesure de l'entrée en vigueur des accords de libre échange avec l'Europe (Accord d'Association et Statut Avancé avec l'Union Européenne, Accord de libre échange avec la Turquie, Accord de libre échange avec les pays arabes, Accord d'Agadir). Historiquement, elle a été également une zone de trafic caravanier entre l'Afrique du nord et l'Afrique au Sud du Sahara, ce qui lui confère également une position de carrefour entre le Maghreb et le reste de l'Afrique. Cette nouvelle vision correspond à la nouvelle lecture de la géographie de ce territoire, à même de valoriser la diversité de son potentiel socio-économique, humain et culturel. Initiative Royale, patrimoine culturel et développement endogène Le patrimoine culturel de l'Oriental est un atout dans le cadre de l'ouverture de la Région. L'Oriental est au cœur des échanges euro-méditerranéens (à la fois sur l'espace euro-méditerranéen, qui inclut le Maghreb, et sur l'Afrique Subsaharienne). En effet, à travers son artisanat, son architecture, ses cultures orales, ses arts culinaires, il ressort du patrimoine culturel de l'Oriental des spécificités géographiques et historiques propres à la Région, en particulier sa place centrale dans le Maghreb, ses liens historiques avec l'Europe à travers l'Espagne voisine, et ses liens profonds avec le reste de l'Afrique au Sud du Sahara, notamment à travers la ville-oasis de Figuig. Cette spécificité est un avantage socio-économique qui positionne l'Oriental comme une région stratégique dans l'espace euro-méditerranéen. Cela conforte la Région qui, à la faveur de l'Initiative Royale, se positionne comme un nouveau pôle de développement national, le « Pôle Méditerranée-Est », complémentaire au « Pôle Tanger-Méditerranée » et « Pôle de rééquilibrage territorial », par rapport à l'axe atlantique Agadir - Casablanca - Tanger. Cette nouvelle vision de l'économie régionale implique nécessairement de nouveaux défis en termes d'ouverture, de modernité et de compétitivité qui ont conduit, les acteurs du développement à revisiter les facteurs de développement de la Région. Parmi ces facteurs, la mobilisation des atouts humains, culturels, géographiques dont la Région regorge. L'Initiative Royale, nouvelles priorités et mobilisation des atouts humains, culturels et géographiques de la Région L'Initiative Royale, en mettant en œuvre des programmes de développement structurants, fait ressortir les priorités suivantes de la stratégie de développement régional qui exigent la mobilisation des atouts humains, culturels et géographiques de la Région :

- l'ouverture de la Région sur l'espace euro-méditerranéen ;
- la création de pôles de développement et de compétitivité complémentaires ;
- l'amélioration de l'infrastructure économique et financière ;
- l'attractivité territoriale et la qualité du cadre de vie ;
- la solidarité, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

1- Ouverture sur l'espace Euro-Méditerranéen L'Initiative Royale souligne l'importance de l'Oriental comme nouveau portail du Royaume sur l'espace euro-méditerranéen, complétant le pôle Tanger-Méditerranée. Cette ouverture présente plusieurs avantages majeurs :

- réduire la dépendance vis-à-vis d'un marché jugé captif ;
- stimuler les exportations par l'innovation et le transfert de technologies ;
- valoriser les productions les plus spécifiques de la Région ;
- capitaliser l'apport des citoyens marocains résidant en Europe, propice au brassage culturel traditionnel dans la Région.

2- Création de pôles de développement et de compétitivité L'Initiative Royale a tracé,

pour chaque territoire de la Région, un programme de développement fondé sur ses spécificités et ses potentialités locales. Cette approche, qui croise territoires et développement sectoriel, favorise la création de pôles de compétitivité en mesure de diffuser la croissance économique dans toute la Région (voir carte ci-contre), notamment :

- un pôle portuaire et maritimo-industriel dans la Province de Nador, renforcé par le Technopark de Selouane destiné à accueillir très prochainement des PME en logistique, services et activités industrielles faiblement polluantes ;
- un pôle touristique à Saïdia (qui fait partie de la Province de Berkane), avec la station balnéaire « Mediterrania-Saïdia » (première station du Plan Azur) inaugurée par Sa Majesté le Roi au cours de l'été 2008 ;
- un pôle agro-industriel à Berkane, à travers l'installation prochaine d'une Agropole de dernière génération incluant formation et recherche & développement ;
- un pôle orienté sur les énergies renouvelables, l'économie du savoir et les nouvelles technologies à Oujda, à travers la Technopole nouvellement installée ;
- un pôle de reconversion de l'économie minière (en déclin dans le Sud de la Région) autour de Jerada, réorienté sur les énergies renouvelables avec l'installation de la centrale thermo-solaire (d'une puissance 473 MW) à Ain bni Mathar pour la production d'électricité et la programmation dans la même zone de la future centrale solaire prévue dans le cadre du plan solaire marocain ;
- un pôle d'économie oasienne, d'éco-tourisme de niche, d'agro-pastoralisme et de valorisation des produits des terroirs (alfa, dattes, oléiculture, apiculture, filières caprine et bovine, produits de l'artisanat, etc.) ;
- un pôle logistique de transport à Taourirt, à la faveur de la nouvelle ligne de chemin de fer qui relie désormais Nador au réseau ferré national à travers la ville de Taourirt (porte d'entrée de la Région). Ces différents pôles permettent de déployer une vision du développement intégré susceptible de faire fructifier non seulement les synergies entre potentialités territoriales et développement sectoriel évoqués ci-haut, mais aussi entre les différentes sous-régions du territoire. Par exemple, il convient d'oeuvrer pour que les projets touristiques prévus, dans le cadre du Plan Azur pour la station balnéaire de Saïdia, puissent constituer des opportunités économiques pour le tourisme intérieur dont dispose la Région (tourisme de désert à Bouarfa et Figuig, tourisme de montagne et d'archéologie à Tafoult et Zegzel, tourisme rural à Jerada et Taourirt, etc.) autant qu'ils puissent constituer des atouts commerciaux pour l'agro-industrie de Berkane, le secteur des transports aériens, etc. Ces synergies permettent d'induire des activités économiques génératrices d'emplois, de création d'entreprises, d'investissement national et international, mettant en oeuvre un partenariat public-privé réussi, pour ainsi créer un cercle vertueux de développement économique tant attendu dans la Région. D'ores et déjà, l'investissement public et privé injecté dans l'Oriental dans le cadre de l'Initiative Royale est évalué à près de 90 milliards de Dh, dont 50% d'investissements publics.

Amélioration de l'infrastructure économique et financière Pour assurer l'ouverture sur l'espace euro-méditerranéen et la création de pôles, un programme d'amélioration des infrastructures a été lancé. Les projets issus de l'Initiative Royale, telles l'autoroute Fès-Oujda et la voie ferrée Nador-Taourirt, améliorent les facteurs de compétitivité de la Région, en renforçant son intégration au tissu national et en facilitant les flux de personnes et de marchandises. Avec la rocade méditerranéenne, ils vont permettre le rééquilibrage territorial sur les axes Tanger-Fès-Oujda et Tanger-Nador-Oujda, en sus de l'axe traditionnel Casablanca-Fès-Oujda. Ce programme réduit les coûts de transport et de logistique. La création du Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental, destiné à la petite et moyenne entreprise, encourage l'investissement dans la Région et l'installation de nouvelles entreprises.

Amélioration de l'attractivité territoriale et du cadre de vie L'attractivité territoriale exige la disponibilité des services requis par la croissance, notamment les qualifications, les capitaux ainsi

que les services d'appui et tout un ensemble de facteurs dits immatériels, qui jouent aujourd'hui un rôle-clé dans la formation de la productivité, seule source durable de croissance économique. Toutes les analyses relèvent l'importance et la disponibilité de ces facteurs dans la Région, mais soulignent leur mobilisation insuffisante dans le développement. La Région dispose ainsi de ressources humaines bien formées, grâce à des structures reconnues. L'Université Mohammed Ier d'Oujda enrichit progressivement ses formations de nouvelles filières adaptées aux besoins de la Région (tourisme, NTIC, commerces et affaires, etc.). L'Université a été renforcée dans le cadre de l'Initiative Royale par la nouvelle Faculté de Médecine et celle du Centre Hospitalier Universitaire en cours de réalisation. D'autre part, la Région dispose de capitaux importants, notamment par les flux financiers générés par les ressortissants marocains résidant à l'étranger. Plusieurs études, dont celle de la banque Européenne d'Investissement, soulignent l'importance des flux financiers issus des migrants pour le développement des pays d'origine, s'ils sont orientés sur des investissements productifs. La Région recueille plus de 20% des transferts financiers des MRE enregistrés à l'échelle nationale. Des actions d'amélioration du cadre de vie sont également engagées. Elles contribuent à retenir sur place les compétences requises et à développer les nouveaux marchés liés à ces activités. Les projets environnementaux retenus doivent présenter des synergies territoriales avec les projets sectoriels, en termes de préservation de la qualité des ressources et des paysages. L'Initiative Royale accorde une grande priorité à l'amélioration du cadre de vie. Les projets de reconversion urbaine constituent le point de départ de la requalification des villes de l'Oriental. L'Agence y contribue financièrement et mobilise une expertise nationale et internationale pour l'étude de certains projets, à l'instar du nouveau centre ville d'Oujda (« Oujda City Center », un concept d'oasis urbaine) et de la requalification urbaine de nador, qui a mobilisé 18 experts internationaux. Renforcement de la solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale Le schéma ci-après propose une visualisation synthétique des principaux axes de développement mis en oeuvre avec le concours de l'Agence de l'Oriental dans le respect des orientations de l'Initiative Royale : Développement du « Pôle Méditerranée-Est » Les études permettent de corrélérer la pauvreté dans la Région avec les autres distorsions économiques, de sorte qu'à long terme il est envisageable de la réduire par la croissance durable. A courte échéance, il est indispensable de cibler directement les poches de pauvreté par des actions immédiates, qui faciliteront le retour à la croissance et réduiront la place des circuits informels. L'objectif de l'inclusion sociale rejoint ici l'objectif de l'efficacité économique. Ces objectifs se lisent dans les projets de l'INDH sur plusieurs Communes de l'Oriental. L'Agence y a contribué de manière significative dès l'année 2005, en mettant en place un programme d'activités génératrices de revenus auprès des populations les plus défavorisées, notamment à bouarfa, Tendrarra, Figuig, bouanane, nador, Jerada et Taourirt. Conclusion L'ensemble des acteurs du développement régional (autorités locales, société civile, secteur privé, entrepreneurs, bailleurs de fonds, etc.) s'est approprié la nouvelle vision du développement de l'Oriental issue de l'Initiative Royale, car elle est en phase avec les nouvelles approches du développement territorial. En effet, les approches classiques de développement basées sur des politiques essentiellement « descendantes » du développement « top down », ainsi que par des interventions sectorielles et indifférenciées, ont montré leurs limites. L'implication des populations locales et la valorisation des ressources locales (patrimoine, culture, ressources humaines, etc.) est devenue un facteur de développement en soi à travers ce qu'il est convenu de désigner par « capital social » et/ou « capital culturel » d'un territoire. Le développement par le bas, selon une approche ascendante, est désormais recherché par toute stratégie de développement local, en s'appuyant notamment sur la participation des populations aux plans de développement locaux, les savoir-faire locaux, la qualité et l'intensité des interrelations entre les acteurs locaux



(entreprises, société civile, pouvoirs publics, Universités, etc.), les différents patrimoines d'un territoire, dont le patrimoine culturel. Le patrimoine culturel, en plus d'être une source d'activités socio-économiques (tourisme, artisanat, etc.) s'érige également comme un facteur de compétitivité à travers la valeur ajoutée que peut apporter l'identité culturelle d'un territoire en matière d'image et de promotion de ce territoire dans un monde de plus globalisé et des économies de plus en plus concurrentes. Source web par oriental